

M. Verville était né en 1887, à Sainte-Gertrude, Québec. Il avait fait ses études à Nicolet et à l'université Laval, où il fut admis au notariat. Il fut autrefois maire de Saint-Flavien, où il résidait à l'époque de sa mort. Sans être cultivateur, il représentait une circonscription rurale. Il se préoccupait des questions agricoles non moins que des autres sujets intéressant sa région ou sa province. Il aimait le calme et la solitude. Rarement prenait-il part aux débats de la Chambre, mais, animé de convictions profondes, il n'hésitait pas à exprimer son avis, quand il s'y croyait forcé pour défendre les intérêts de ses commentants. Sa carrière s'est arrêtée brusquement, à un âge prématuré, oserait-on dire. Mais il a laissé le souvenir d'une vie consacrée au service de son comté, souvenir qui persistera dans la mémoire non seulement des habitants de sa circonscription, mais de toute sa province.

M. Ryan avait vu le jour à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick; il avait fait ses études à l'université Saint-Joseph et à la Faculté de droit du King's College. Avant de se livrer à l'exercice de sa profession, M. Ryan possédait une expérience considérable du journalisme, acquise dans sa ville natale, Saint-Jean, puis à Regina. Il fut nommé conseil du roi en 1934. Cette double formation, d'avocat et de journaliste, lui fut d'une grande utilité quand il devint député. A deux reprises, antérieurement, il avait sans succès cherché à se faire élire dans Saint-Jean. Aux dernières élections, il obtenait une belle majorité. Bien qu'il ait siégé seulement pendant deux sessions, les membres de la Chambre se rappellent, je n'en doute pas, qu'il prit une part active à un grand nombre de nos débats et qu'aussi il s'acquitta consciencieusement de ses devoirs de membre de plusieurs comités. Il manifesta une remarquable habileté. J'ai l'impression que sa mort, à l'âge de cinquante ans, met fin à une carrière politique qui donnait de grandes espérances.

M. Cameron naquit à Sydney-River, Nouvelle-Ecosse, et suivit les cours de l'Université Dalhousie. Si je ne fais erreur, ce fut un condisciple de mon très honorable ami le chef de l'opposition (M. Bennett). Avant d'être élu député au Parlement fédéral, M. Cameron avait déjà acquis de l'expérience dans la politique, car il s'était occupé dans une large mesure des affaires de sa province. Il avait de plus fourni une carrière exceptionnelle en qualité d'avocat. Il était donc en état de rendre des services signalés au Parlement, même dans le court espace de temps qu'il a passé ici.

C'est dans la politique municipale que M. Cameron a fait ses débuts d'homme public.

En 1900, il fut élu conseiller municipal de Cap-Breton. Puis, en 1916 et pendant les quelques années suivantes il représenta le comté de Cap-Breton à l'Assemblée législative de sa province. En 1922, il fut nommé membre du Conseil législatif et devint le chef de son parti dans cette chambre. Lors de l'abolition du Conseil législatif, M. Cameron se présenta de nouveau et fut élu par acclamation, à une élection complémentaire, représentant de Victoria. Pendant qu'il était membre du Conseil législatif il fut aussi ministre sans portefeuille dans le gouvernement de feu l'honorable George Murray. Après sa réélection en qualité de représentant de Victoria, il devint secrétaire provincial dans le cabinet de l'honorable Ernest Armstrong. Il occupa ce poste jusqu'en 1925. Il fut réélu à la législature en 1928. Comme on le sait déjà, il fut élu à la Chambre des communes aux dernières élections générales.

Tous les membres de la Chambre se rappellent, j'en suis sûr, avec quelle compétence M. Cameron discutait les questions publiques. Il affirmait alors, ses connaissances et son expérience. Son jugement pondéré et son souci d'éviter les abus de langage lorsqu'il exposait son attitude, tout cela concourait, sans doute, à donner à ses paroles la force de la conviction et laissait une profonde impression à ses collègues de la Chambre. Sa mort est une véritable perte pour le Parlement.

M.M. Cameron, Verville et Ryan étaient des libéraux éminents. Ils avaient de solides convictions, et étaient fidèles à leur parti et à ses principes, et très loyaux envers leurs collègues et envers moi-même. Ils comptaient des amis dans tous les groupes de la Chambre, mais leur disparition sera pénible pour les membres de la droite et, tout particulièrement, pour mes collègues et pour moi-même à qui ils ont donné un si loyal et si sincère appui.

Mais j'ai dit tout à l'heure que ce n'est pas seulement de ce côté-ci de la Chambre que des figures familières sont disparues. Le parti conservateur a perdu deux de ses membres les plus éminents, deux hommes qui, pendant de nombreuses années, ont tenu un rôle de premier plan dans la vie publique de notre pays. Puis, le groupe du crédit social a subi sa première perte. Je m'empresse, au nom des membres de la Chambre, d'offrir à mes amis du parti conservateur et à ceux du parti du Crédit social les condoléances du parti ministériel à l'occasion des pertes qu'ils ont subies.

Je l'ai dit tout à l'heure, sir George Perley et l'honorable docteur Tolmie ont joué un rôle de premier plan, pendant de nombreuses années, dans les affaires de leur parti et dans celles du Canada. Chacun d'eux avait été